



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### établissements psychiatriques

Question écrite n° 128185

#### Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations du récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation des soins psychiatriques. Parmi les différentes recommandations, il lui demande de lui indiquer les réflexions que lui inspire celle visant à inclure dans la mission de service public de psychiatrie la charge de repérer, d'analyser et de corriger localement les ruptures de prise en charge et des délais d'attente, quelles qu'en soient les causes.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128185

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1225

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)